



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

DIRECCTE Languedoc-Roussillon

Pôle Entreprises, Economie, Emploi

Service Développement et Mutations Economiques

Mission Développement Territorial et Tourisme

Le Directeur Régional,

Affaire suivie par : Franc BARREDA

Courriel : franc.barreda@direccte.gouv.fr

Réf. : FB/FL 2013

Téléphone : 04.30.63.63.05

Télécopie : 04.30.63.06.31

P.J. : AP Office de Tourisme

Monsieur Gérard CANOVAS
Maire de Balaruc Les Bains

Hotel de Ville BP n°1
34540 BALARUC Les BAINS

Montpellier, le 26 juillet 2013

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, copie de l'arrêté préfectoral n° **2013-164-07** portant classement en catégorie **I** (nouvelles normes) de l'Office de Tourisme Municipal situé : **30 Pavillon Sévigné 34540 BALARUC Les BAINS**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes hommages respectueux.

Pour le Directeur Régional
et par délégation,
Le Chef de la mission
Développement Territorial et Tourisme


Jean PARADIS



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

Direction Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la
Consommation, du Travail et de
l'Emploi (DIRECCTE)

Pôle Entreprises, Economie, Emploi
Mission Développement Territorial

Affaire suivie par : Franc Barreda

☎ 04 30 63 63 05

Mél : franc.barreda@direccte.gouv.fr

Montpellier, le

26 JUIN 2013

ARRETE N° 2013-164-07

Portant classement de l'Office de Tourisme de
Balaruc Les Bains
en catégorie I

Le Préfet de l'Hérault,

VU la loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques et ses décrets d'application ;

VU le Code du Tourisme, notamment les articles R.133-20 et suivants ;

VU l'arrêté ministériel du 12 novembre 2010 fixant les normes de classement des offices de tourisme ; modifié par l'arrêté ministériel du 10 juin 2011

VU la délibération du Conseil Municipal de Balaruc Les Bains en date du 18 avril 2013 par laquelle M le Maire sollicite le classement de l'office de tourisme de Balaruc Les Bains, pour une durée de 5 ans

VU la visite de contrôle par la commission de classement de la FDOTSI de l'Hérault, et par le Chargé de Mission Tourisme au sein de la Direction Régionale des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'Emploi Languedoc Roussillon (DIRECCTE)

VU la demande de classement et ses annexes déposées le 16 mai 2013

CONSIDERANT que l'Office de Tourisme de Balaruc Les Bains, sis Pavillon Sévigné 34540 Balaruc Les Bains, remplit toutes les conditions fixées par les textes susvisés

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault,

ARRETE

Article 1er :

Est classé en catégorie I, l'Office de Tourisme de Balaruc Les Bains
Statuts de l'office de tourisme : Etablissement Public industriel et Commercial
Adresse : Pavillon Sévigné 34540 Balaruc Les Bains.

DIRECCTE Languedoc-Roussillon

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
3, place Paul Bec – Les Echelles de la Ville – CS 39538 – 34 961 MONTPELLIER cedex 2 – Standard : 04 30 630 630

Travail Info Service : 0821 347 347 (0,12 € TTC/mn)

www.travail-solidarite.gouv.fr – www.economie.gouv.fr

Article 2 :

La décision de classement susvisée est prononcée pour une durée de 5 ans, à compter de la date du présent arrêté.

Tout changement qui interviendrait dans les éléments examinés au cours de l'instruction de la demande de classement objet du présent arrêté devra être porté à la connaissance de Monsieur le Préfet.

Article 3 :

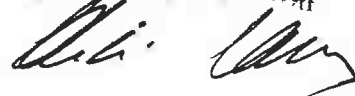
- le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault,
- le Maire de Balaruc Les Bains,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Hérault, dont une copie sera notifiée au président de l'organisme concerné et adressée :

- Agence de Développement Touristique Atout France, 79-81 rue de Clichy – 75009 PARIS
- Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Hérault, Maison du Tourisme avenue des Moulins 34184 Montpellier cedex 4

Pour le Préfet et par délégation

**Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général**



Olivier JACOB